

## **Transformation du chalet**

Rte des Voëttes 6

1864 Vers l'Eglise

### **RAPPORT DE DIAGNOSTIC AMIANTE**

« Avant travaux »

**Selon le cahier des charges ASCA 1.5**

N° de DOSSIER 24-96





## Sommaire

- 1 Identification du rapport
- 2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic
- 3 Conclusions du rapport
- 4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants
- 5 Réserves
- 6 Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- 7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement
- 8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement
- 9 Annexes 1 : plans
- 10 Annexes 2 : résultats laboratoire



## 1 Identification du rapport

### **DIAGNOSTIC DES PRODUITS DANGEREUX DANS LE BÂTIMENT**

<b>N° d'identification</b>	24-96
<b>Type de diagnostic</b>	« Avant travaux »
<b>Désignation de l'expert</b>	Expert Conseils
<b>Adresse</b>	Rte des Larrets 15 1854 Leysin
	Mme Marina Ory Rue Beau-Site 1C 1203 Genève
<b>Laboratoire d'analyses</b>	ANALYSIS Lab SA
<b>Adresse</b>	Eckweg 8 2504 Bienne
<b>Date du rapport</b>	29 novembre 2024
<b>Type de rapport</b>	Selon cahier des charges <b>ASCA 1.5</b>
<b>Mandant</b>	<b>Bâtiment</b>
Nadia Gloor Architecte EPFL Rte du Col de la Croix 1A 11865 les Diablerets	Chalet les Grangettes Rte des Voëttes 6 1864 Vers l'Eglise Parcelle n°6234 ECA : 77
<b>Propriétaire du bâtiment</b>	Sylvie Cochard Chemin du Péage 27 1807 Blonay
<b>Nombre total de pages y compris les annexes</b>	18



## 2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

### Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le  
Accompagnateur

22 novembre 2024  
Propriétaire

### Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le  
Accompagnateurs

22 novembre 2024  
Propriétaire

### Rapport de visite

Lors de ma visite, le chalet était occupé

### Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « Avant travaux ».

Le diagnostic se porte sur les parties sujettes à transformation du bâtiment de la :  
Parcelle n°6234  
Rte des Voëttes 6  
1864 Vers l'Eglise

### Remarque :

Cuisine au rez parois et sol en bois  
Les fenêtres sont en bois est certaine sont neuves il restait celle de la cuisine qui est négatif

## Conclusions du rapport

### ↳ **AMIANTE**

Il a été repéré **4** éléments matériaux fortement agglomérés et faiblement agglomérés **contenant de l'amiante**.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

**Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées**

Localisation		Description du matériau <b>AMIANTE PAR DEFAULT</b>
Rez	Réduit	Boiler isolation
Rez	Campe	Tableau électrique
Extérieur	Façade	Plaque fibrociment

Localisation		Description du matériau <b>AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE</b>
Rez	SDB	Colle faïence

Localisation		Description du matériau <b>NON – AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE</b>
Rez	SDB	Colle carrelage
Rez	Cuisine	Fenêtre joint

Localisation		Description du matériau <b>RIEN A SIGNALER</b>	
Rez	Chambre 1-2	Rien à signaler	Tout en bois
Rez	Ecurie	Rien à signaler	Tout en bois
Rez	Toilette, galerie	Rien à signaler	Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Chambre 3-5	Rien à signaler	Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Hall	Rien à signaler	Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Grange	Rien à signaler	Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Galerie	Rien à signaler	Tout en bois
S-sol	Cave,	Rien à signaler	Mur en moellon, sol en terre
S-sol	Technique	Rien à signaler	Mur en moellon, sol en terre
S-sol	Bucher	Rien à signaler	Mur en moellon, sol en terre
Extérieur	Façades	Rien à signaler	Tout en bois et mur moellon
Extérieur	Toiture	Rien à signaler	Tôle, sans s-couverture
Extérieur	Fenêtres	Rien à signaler	Tout en bois et certaine récente



## 4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

## 5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.



## 6- Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante y.c. stratégie d'échantillonnage

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Expert Conseils – Leysin

Dossier N° 24-96

Version 1.5

Date : 29.11.2024

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/CF/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Nombre d'échantillons effectué	Taux de FAR/m² si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Évaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez	SDB	Colle faïence	1	NFA	1	1	O	O	LAB	1		B	1	III	2034	
Rez	Réduit	Boiler isolation	6	NFA	2	1	N	O	DEF			B	3	II	2029	
Rez	Campe	Tableau électrique	7	NFA	3	1	N	O	DEF			B	2	II	2029	
Extérieur	Façade	Plaque fibrociment	19	NFA	4	4	N	O	DEF			B	3	II	2029	
Rez	SDB	Colle carrelage	2	SOL		1	O	N	LAB	1						
Rez	Cuisine	Fenêtre joint	3	NFA		1	O	N	LAB	1						Paroi et sol en bois
Rez	Chambre 1-2	Rien à signaler	4	RAS		1										Tout en bois
Rez	Ecurie	Rien à signaler	5	RAS		1										Tout en bois
Rez	Toilette, galerie	Rien à signaler	8	RAS		1										Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Chambre 3-5	Rien à signaler	9	RAS		2										Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Hall	Rien à signaler	10	RAS		2										Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Grange	Rien à signaler	11	RAS		2										Tout en bois
1 <sup>er</sup> étage	Galerie	Rien à signaler	12	RAS		2										Tout en bois
S-sol	Cave	Rein à signaler	13	RAS		3										Mur moellon, sol en terre
S-sol	Technique	Rein à signaler	14	RAS		3										Mur moellon, sol en terre
S-sol	Bucher	Rein à signaler	15	RAS		3										Mur moellon, sol en terre
Extérieur	Façades	Rien à signaler	16	RAS		4										Tout en bois et mur moellon
Extérieur	Toiture	Rien à signaler	17	RAS		4										Tôle sans s-couverture
Extérieur	Fenêtres	Rien à signaler	18	RAS		4										Tout en bois et certaine récente

Légende :


Type de matériaux : F : Flocage C : Calorifugeage FA : Matériaux faiblement aggloméré FP : Faux-plafond SOL : Revêtement de sol NFA : Autre matériau aggloméré  
Présence d'amiante : A : Contient de l'amiante N : Ne contient pas d'amiante R : Amiante retiré

## AMIANTE

### 7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

#### Fiche d'identification 1

#### Matériaux fortement agglomérés : Colle faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez SDB	
	Référence échantillon	24-96/1	
Élément	Élément et description	Colle faïence	
	Quantité approximative	8 m2	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2034	
Elimination des déchets	Décharge type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

#### Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	<b>B</b>	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	<b>III</b>	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

#### I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.


#### III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.



## Fiche d'identification 2

## Matériaux fortement agglomérés : **Boiler**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez réduit	
	Référence échantillon	24-96/6	
Elément	Elément et description	Boiler isolation	
	Quantité approximative	1 pce	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2029	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	1
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	1
Evaluation globale du matériau		3

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

#### I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

## Fiche d'identification 3

## Matériaux fortement agglomérés : **Fibrociment**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez campe	
	Référence échantillon	24-96/7	
Élément	Elément et description	Tableau électrique	
	Quantité approximative	1	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2029	
Elimination	Décharge de type B	<input checked="" type="checkbox"/>	
des déchets	Décharge de type E	<input type="checkbox"/>	

### Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

#### I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### II Recommander des mesures d'assainissement.


- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

## Fiche d'identification 4

## Matériaux fortement agglomérés : **Fibrociment**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Extérieur Façade	
	Référence échantillon	24-96/19	
Élément	Élément et description	Plaque fibrociment	
	Quantité approximative	1 pce	
	Plan/Croquis	4	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2029	
Elimination	Décharge type B	<input checked="" type="checkbox"/>	
des déchets	Décharge type E	<input type="checkbox"/>	

### Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	<b>B</b>	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	<b>1</b>
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	<b>1</b>
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<b>1</b>
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		<b>3</b>

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	<b>II</b>	II
	≥4	I	I	I

#### I Ordonner l'assainissement.

- Lancer **immédiatement** les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

#### III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

**8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement**

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Rez SDB	Colle faïence		2029
Rez Réduit	Boiler isolation		2029
Rez Campe	Tableau électrique		2029
Extérieur Façade	Plaque fibrociment		2034

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Leysin, le 29 novembre 2024

Expert Conseils

Amiante Conseils Sàrl



Termignone Eric  
Expert certifié

Marina Ory  
Expert certifié Fach

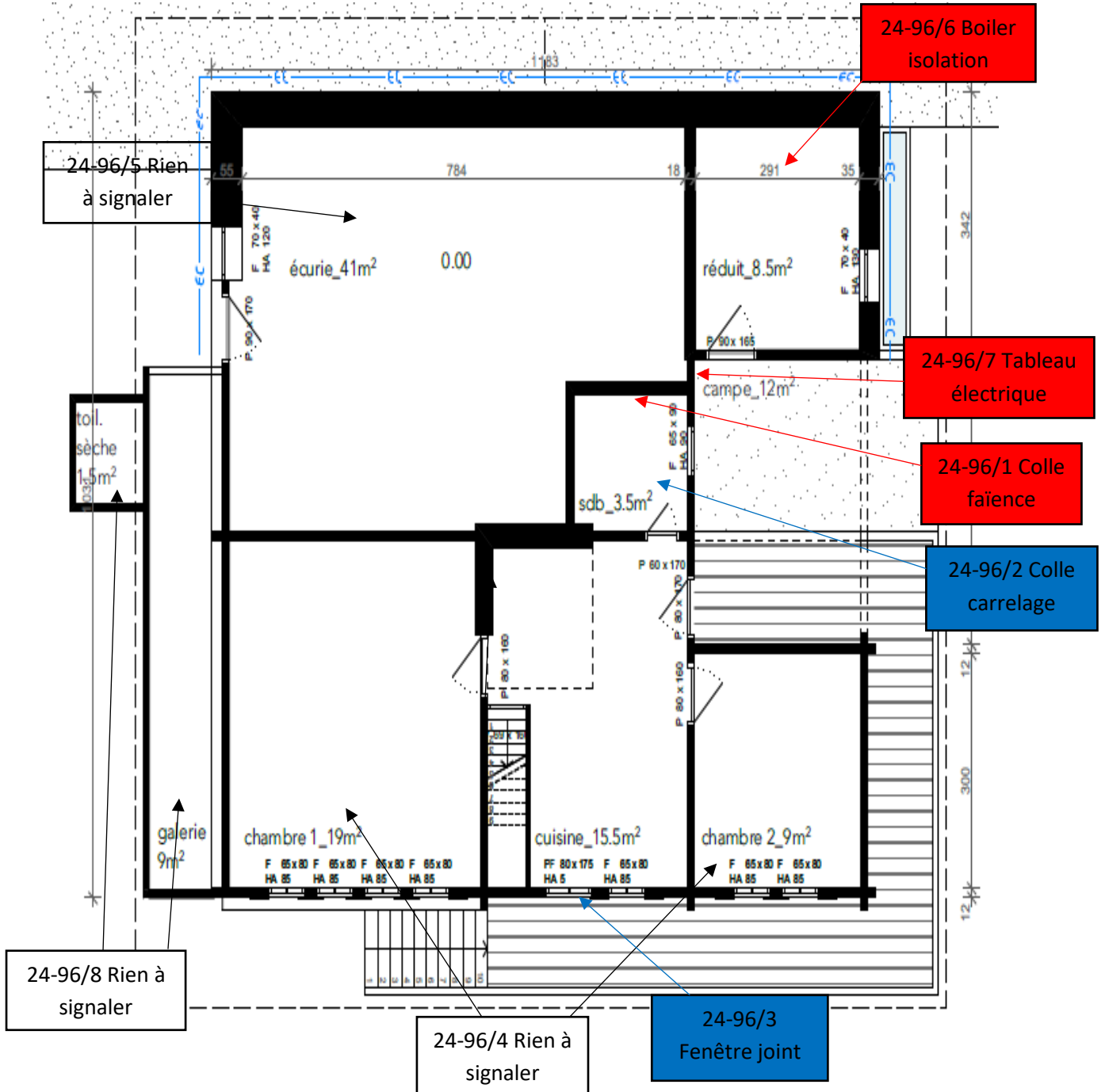
## AMIANTE

### 9 Annexes 1 – plans

#### Rez-de-chaussée

Carré bleu =  
non amianté

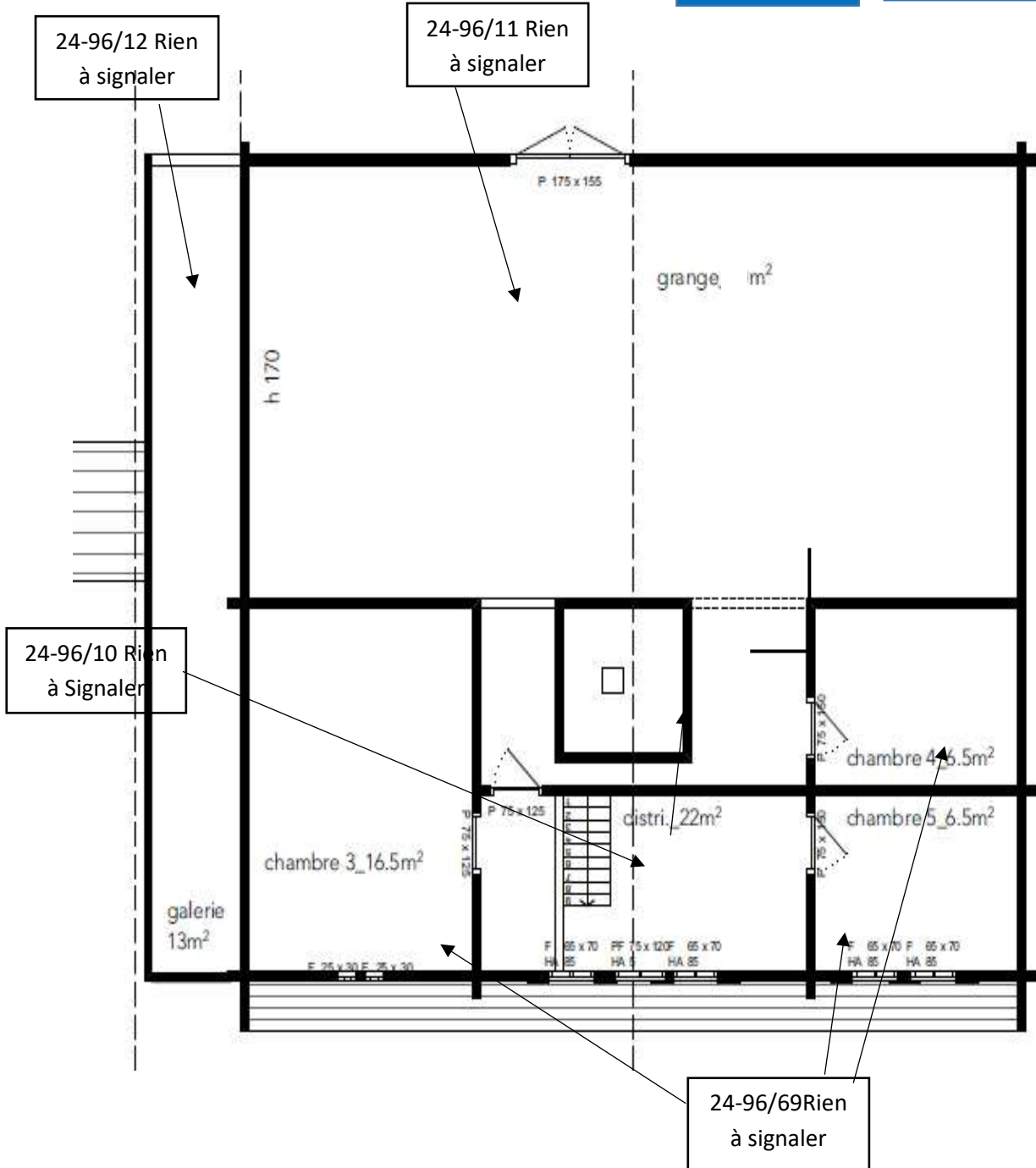
Carré rouge =  
amianté



## 1<sup>er</sup> étage

Carré bleu =  
non amianté

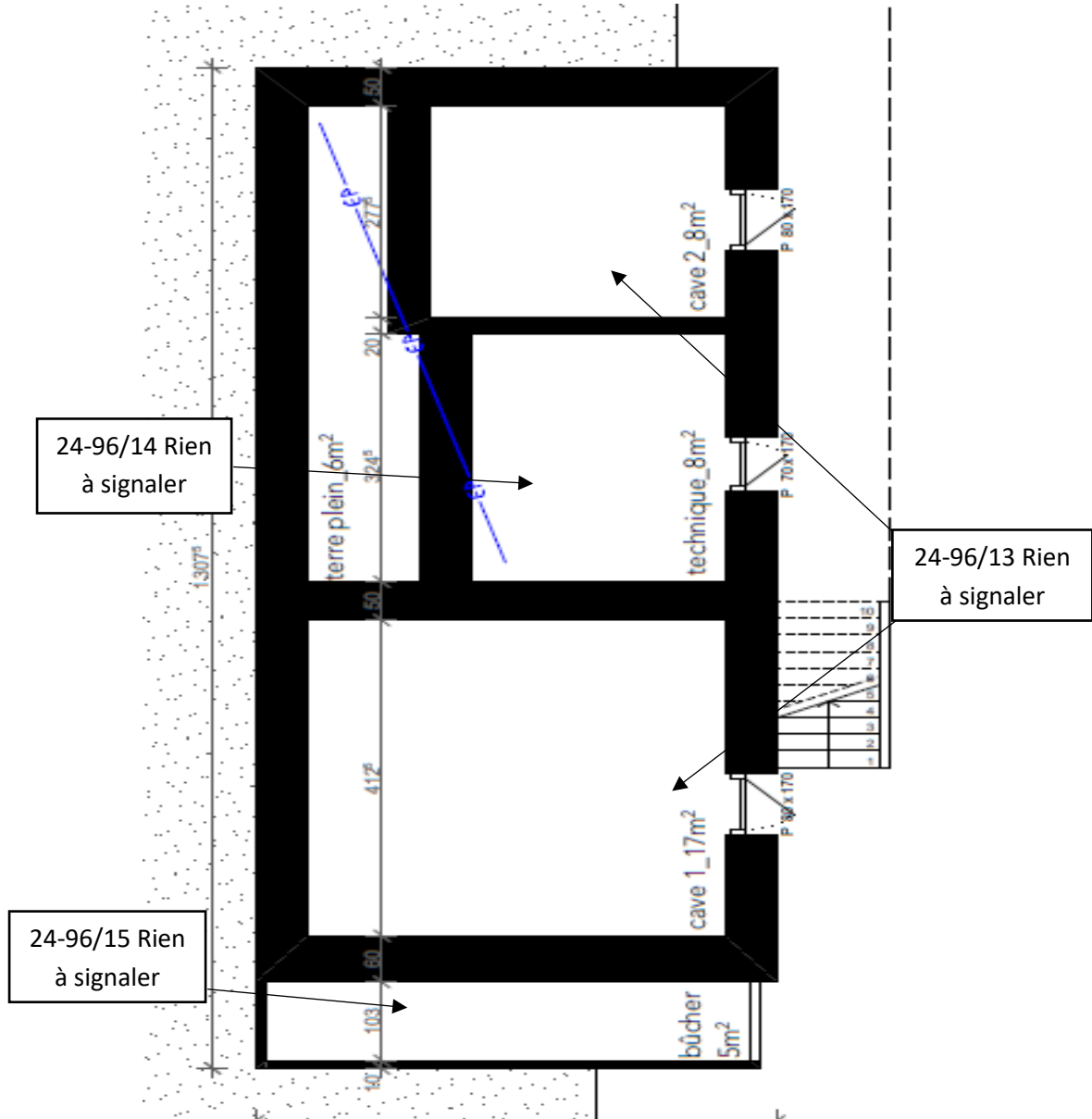
Carré rouge =  
amianté



**S-sol**

Carré bleu = non amianté

Carré rouge = amianté





## Extérieur

Carré bleu =  
non amianté

Carré rouge =  
amianté



## AMIANTE

### 10 Annexes 2 – Résultats de laboratoire

# analysis

N° commande:

FKU-584

Date & lieu d'analyse:

26.11.2024

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

**Expert Conseils**

Termignone Eric

Rte des Larrets 15

1854 Leysin

RAPPORT D'ESSAI →

**Analyse d'amiante dans les matériaux**

RÉFÉRENCE →

24-96 Cochard

DATE DE RÉCEPTION: →

25.11.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

1 / SDB colle faïence

• **Amiante détecté** ( Chrysotile )

2 / SDB colle carrelage

• Amiante non décelé

3 / Cuisine porte fenêtre joint

• Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 26.11.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:

